

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1937

Artikel: Banquier : un métier ennuyeux
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lutte des cantons contre le petit crédit

Albert Tille • 26 décembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19331>

Nouvel épisode d'une longue saga pour tenter de prévenir le surendettement personnel

La publicité pour le petit crédit doit être interdite. Les deux Chambres du Parlement fédéral ont accepté l'initiative²⁶ déposée par Josiane Aubert (PS/VD). La conseillère nationale entend, par cette mesure, freiner l'endettement grandissant des jeunes.

Ce dernier épisode dans le combat contre les méfaits du crédit à la consommation mené depuis 40 ans au Parlement a son origine dans le canton de Vaud. S'appuyant sur des dispositions ambiguës (art 75 et 80) d'une loi cantonale²⁷, la commune de Lausanne a interdit la publicité pour le petit crédit. Le Tribunal cantonal²⁸ a cassé cette décision jugée contraire à la loi fédérale sur le crédit à la consommation. Il fallait donc modifier le droit fédéral, d'où l'initiative de la parlementaire vaudoise.

Cette intervention d'un canton est loin d'être une première.

La réglementation du petit crédit est une lutte récurrente entre les cantons et le lobby bancaire. Bref rappel d'une interminable saga.

En 1971, le libéral genevois Déona dépose une initiative visant à prévenir le surendettement des consommateurs. Quinze ans plus tard, un projet tritiqué et amaigri par de longs débats parlementaires est écarté. Il est repêché en 1993 pour rendre la législation suisse euro-compatible. Mais cette loi fédérale minimaliste n'est d'aucune efficacité. Elle se limite à fixer des normes de transparence dans les contrats proposés aux consommateurs.

Les cantons qui ont la tâche d'assister les victimes du surendettement réagissent. Sept d'entre eux, essentiellement alémaniques, adoptent une législation cantonale pour combler les insuffisances des prescriptions fédérales. Le lobby bancaire a de la peine à combattre cette fronde cantonale. Son terrain de manœuvre privilégié est le Palais fédéral. Il donne donc son aval à une modeste

retouche de la loi fédérale. Adoptée en 2001, la loi²⁹ précise (art. 38) que la Confédération règle la question de manière exhaustive. Les lois cantonales passent donc à la trappe.

C'est une régression. Et le mal s'aggrave. Selon une étude coordonnée au niveau européen par Eurostat, 10% des jeunes Suisses de 18 à 24 ans connaissent le surendettement. Le Parlement fédéral accepte donc de revoir sa copie et de renforcer la loi votée en 2001.

Mais les jeux ne sont pas faits. Les publicitaires montent au créneau et joindront leurs moyens à ceux des banques pour provoquer quelques changements d'opinion. Par ailleurs, le conseiller fédéral Burkhalter avertit qu'une interdiction de la publicité pour le petit crédit imposerait probablement une modification de la Constitution. Le peuple serait donc appelé à trancher...influencé, n'en doutons pas, par une avalanche publicitaire.

Banquier: un métier ennuyeux

Jean-Pierre Ghelfi • 24 décembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19317>

«Une once de prévention vaut une livre de soins»

La crise des *subprimes* (2007-2008) est derrière nous. Mais pas la

crise financière qui en a résulté. La conjoncture reste anémique aux Etats-Unis et les

payés européens sont confrontés à une crise de la dette qu'ils entendent maîtriser, pour la plupart, par des politiques d'austérité. N'y a-t-il pas d'alternative?

A *Domaine Public*, nous avons été intéressés par une tribune d'André Orléan³⁰, directeur de recherche au CNRS, sur la «*définiarisation de l'économie*». L'auteur relève que les prix des marchandises reflètent généralement correctement l'information dont les agents économiques ont besoin pour adapter leur comportement : une hausse du prix de l'énergie conduit les ménages et les entreprises à utiliser de manière plus économique et rationnelle l'énergie et à développer des appareils moins gourmands, par exemple. Il n'en va pas de même des prix (les taux d'intérêt) sur les marchés financiers qui peuvent au contraire fournir durablement des informations erronées et conduire les agents économiques à adopter des comportements eux aussi erronés.

A. Orléan relève notamment que les marchés ont manifesté une «*forte myopie*» lorsqu'ils ont déterminé les taux d'intérêt applicables aux dettes publiques des différents Etats de la zone euro lors de sa création. Ces taux sont devenus quasi identiques pour tous les pays participants, alors qu'ils divergeaient fortement auparavant, et à nouveau depuis 2008-2009. Même les prix des entreprises cotées en bourse peuvent devenir fantaisistes. La bulle

internet (*dot.com*) a montré que les cours pouvaient devenir totalement déconnectés de la réalité. De même pour la bulle des *subprimes* et des titrisations, avec des marchés qui ont vécu quelques années dans l'euphorie puis qui sont tombés dans la sinistre.

Les taux d'intérêt pratiqués par les marchés financiers à l'égard des dettes publiques sont aussi déconnectés des réalités selon A. Orléan. L'Italie est «*sanctionnée*» de manière déraisonnable incitant «*à des politiques de rigueur exagérées*». Quant à la crise financière de 2007-2008, elle n'a pas été stoppée «*par l'action des supposées propriétés autorégulatrices de la concurrence financière*», mais par l'action des gouvernements et des banques centrales.

Partant de ce constat, A. Orléan considère qu'il n'est pas suffisant d'améliorer la transparence financière. Il faut parvenir à «*définiariser nos économies*»: «*En son principe, la définiarisation repose sur la constitution de pouvoirs d'évaluation hors des marchés (entrepreneurs, syndicats, pouvoirs publics, associations), aptes à proposer des finalités conformes à l'intérêt collectif.*» Par ailleurs, Orléan accorde un rôle important à la banque centrale qui est «*un acteur spécialement outillé pour s'opposer aux marchés financiers et à leurs évaluations*».

Sur notre faim

Mais encore? Nous ne

cacherons pas que nous sommes restés sur notre faim. Mille auteurs ont déjà procédé à une analyse de la récente crise financière. Bien que son ampleur soit sans précédent depuis celle des années trente, elle n'est qu'une xième spéculation financière qui a particulièrement mal tourné, en partie parce que la finance s'est internationalisée («*globalisée*») depuis une trentaine d'années.

Sans remonter très loin, et pour ne citer que les plus «*célèbres*», on appellera les crises financières du Mexique, de l'Argentine, de la Russie, de plusieurs pays asiatiques, de l'Islande. Plus généralement, Philippe Hildebrand³¹, président de la Banque nationale suisse, dans un exposé présenté lors d'une conférence de la *Federal Reserve de Chicago*, en septembre 2009, indiquait qu'entre «*1973 et 1997 seulement, il y a eu 139 crises financières documentées dans différentes parties du monde.*»

Oligarchies distinguées et soudées

Assurément, la dernière en date des crises financières a pris des proportions considérables. Mais pouvait-il en être autrement lorsqu'on sait que la part des profits de l'industrie financière américaine par rapport au total des bénéfices des entreprises de ce pays a augmenté de 10% au début des années 80 à un maximum de 40% en 2007, et que la part de la capitalisation boursière de cette même industrie financière a passé de 6% du

total à 19%. « Ces proportions apparaissent d'autant plus impressionnantes – même insoutenables – si vous observez que les services financiers représentent seulement 15% de la valeur ajoutée de l'économie américaine, et pas plus de 5% des emplois du secteur privé » écrit *The Economist* du 22 mars 2008.

Et qui y a-t-il derrière ces crises? Simon Johnson³², ancien chef économiste du FMI, décrit sans fard la cause de la plupart des crises qui conduisent des pays au bord de la banqueroute à s'adresser à cette organisation internationale. « *Typiquement, ces pays sont dans une situation économique désespérée pour la simple raison que les élites puissantes qui les composent profitent à l'excès des bonnes périodes et prennent trop de risques. Les gouvernements des marchés émergents et leurs alliés du secteur privé forment la plupart du temps une oligarchie aussi distinguée que soudée qui gère le pays comme une entreprise à but lucratif au sein de laquelle ils exercent le rôle de contrôle dévolu aux actionnaires. (...)* Ces maîtres de leur mini-univers font certes des investissements qui bénéficient clairement à l'ensemble de l'économie, mais ils se mettent aussi à faire des paris plus grands et plus risqués. Ils estiment – avec raison, dans la plupart des cas – que leurs relations politiques leur permettront de veiller à ce que le gouvernement résolve les éventuelles difficultés qui pourraient en découler.»

Est-ce à dire que les causes profondes des crises dont parle S. Johnson sont spécifiques aux pays émergents? Les oligarchies qui se croient « *maîtres de ces mini-univers* » n'existent-elles pas aussi dans nos pays développés? La question mérite pour le moins réflexion si l'on considère la politique du parti républicain aux Etats-Unis qui soutient sans réserves ni scrupules les agissements passés de Wall Street, et attribue au gouvernement fédéral la responsabilité de la crise des *subprimes*. Ou la manière dont le premier ministre conservateur britannique prend ses distances au sein de l'Union européenne pour « *préserver les intérêts de la City* ».

Amartya Sen et Adam Smith

Amartya Sen³³, prix Nobel d'économie, propose une lecture différente de la récente crise. Manifestement l'idée de concevoir un « *autre* » capitalisme ne l'attire guère. Il puise, ô paradoxe pour qui ne connaît pas *vraiment* les écrits d'Adam Smith (1723-1790), ses réflexions dans l'œuvre de celui qui est considéré comme le fondateur de l'économie politique moderne.

Amartya Sen relève en particulier que le terme « *capitalisme* » n'apparaît pas dans l'œuvre d'Adam Smith. Le capitalisme est une « *invention* » du 19e siècle. Aujourd'hui, le terme est-il toujours adéquat, se demande-t-il, si l'on considère

l'ensemble des services (éducation, santé, transports, retraite) qui échappent en totalité ou en grande partie à l'économie de marché? Sait-on qu'A. Smith parle à plusieurs reprises des banquiers, auxquels il associe toujours les termes de prudence et de probité ? A l'inverse, il n'a aucune considération pour ceux, qu'il qualifie de « *prodiges* » qui promeuvent des risques excessifs afin de réaliser des profits. Discutant des lois contre l'usure, A. Smith souhaite une réglementation publique pour protéger les citoyens contre les « *prodiges* » qui proposent des prêts douteux, car sinon « *une grande partie du capital du pays serait retiré des mains qui seraient les plus susceptibles d'en faire un usage profitable et avantageux, et jeté dans celles qui le plus probablement le gaspilleraien et le détruiraien* ». A. Sen est d'avis que la foi dans les capacités auto-correctrices du marché, qui est largement responsable des mesures de déréglementation, n'a pas pris en compte les activités des « *prodiges* », ce qui aurait choqué A. Smith.

On l'aura compris, la préoccupation centrale d'A. Sen n'est pas de savoir s'il faut ou non un nouveau capitalisme pour lutter contre les dérives du néolibéralisme, mais de favoriser « *une nouvelle compréhension d'idées anciennes qui ont été malheureusement oubliées* » avec l'objectif « *de contribuer à instaurer un monde économique plus*

convenable».

Prudent et probe

Cette idée du «banquier prudent et probe» chère à Adam Smith a un côté rétro qui cadre mal avec les yuppies des «grandes places financières mondiales».

Paul Krugman, autre prix Nobel d'économie, appelle depuis des années de ses vœux, dans ses chroniques bi-hebdomadaires du *New York Times*, une reréglementation du secteur financier de manière à ce que le métier de banquier redevienne ennuyeux, comme il le fut jusqu'au début des

années 80, c'est-à-dire avant le début de la déréglementation dudit secteur.

On trouve aussi cette notion d'ennuyeux dans l'exposé déjà mentionné de Philipp Hildebrand, dans lequel il traite des mesures à prendre pour rendre le système financier plus

résilient: «*Conséquences de socles plus élevés de capitaux et de liquidités, les banques concernées paraîtront plus ennuyeuses. Leur taux de rendement sera plus faible. De même, leurs revenus seront moins volatiles et elles seront probablement plus bénéfiques*

pour l'économie dans son ensemble. De telles modifications doivent se traduire par un changement dans leur politique de rémunération. Celle-ci ne peut pas être une rue à sens unique; elle doit prendre en compte les risques encourus et être orientée sur le long terme.»

Voilà donc quelques premières réflexions autour de la définanciarisation de l'économie. Nous n'avons qu'effleuré un sujet que nous reprendrons dans les semaines à venir. Nos lecteurs et lectrices sont invités à y participer.

Russie, Suisse, matières premières et transparence

Federico Franchini • 29 décembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19363>

Et si le Kremlin contrôlait directement des sociétés suisses?

Après une phase difficile, caractérisée par des enquêtes sur des cas² de blanchiment d'argent impliquant les plus hautes sphères de l'Etat russe, les relations entre la Russie et la Suisse se sont améliorées. En 2010, les deux pays ont signé un accord³ pour encourager les relations économiques. Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont déjà multipliés par trois dans les cinq dernières années.

La Suisse est devenue le terrain de jeu des intérêts russes en Occident. La Confédération est la

première destination⁴ de l'argent transféré par des particuliers russes. Et elle est devenue terre d'accueil pour de richissimes hommes d'affaires et leurs sociétés, parfois directement liées au Kremlin. Les intérêts russes en Suisse sont concentrés dans le négoce de matières premières. Vekselberg, Kantor, Animisov, Safin, Timtchenko, Pumpyanskiy, les Russes présents dans le classement⁵ des trois cents patrimoines les plus importants de la Suisse ont bâti leur richesse dans ce secteur, dans le commerce des métaux et du pétrole notamment.

Entreprises suisses en salade russe

Le flux économique entre les deux pays ne suit pas uniquement le sens est-ouest. Des entreprises suisses s'installent également en Russie. Cet immense pays, qui dispose d'un territoire riche en ressources naturelles, est devenu un lieu crucial pour les sociétés actives dans l'extraction (Holcim), le négoce (Glencore et Mercuria) et l'énergie (Axpo).

En Russie, les matières premières sont un secteur clé de l'économie. L'Etat y est impliqué, soit parce qu'il contrôle directement certaines sociétés – le géant gazier Gazprom et le pétrolier Rosneft par exemple –, soit parce que des oligarques proches du pouvoir sont à la